

Sommaire

Editorial

Journée de l'ASSOEC du 13 mars 2018

Etienne Michel Directeur général du Segec.
Le pacte d'excellence et la place des congrégations Nos écoles pourront-elles s'appuyer sur le Pacte d'excellence pour perpétuer le dynamisme de nos projets éducatifs propres et le charisme des Fondateurs ?

page 3

- Questions – réponses

page 7

Perspectives

Prières

page 12

l'importance d'éviter la standardisation du système éducatif grâce aux objectifs que chaque école pourra inscrire dans son projet propre.

Comment, en tant qu'ASSOEC, pouvons-nous aider les Congrégations, les directions d'école, les membres du personnel à perpétuer le dynamisme de nos écoles et le charisme de nos fondateurs en les inscrivant dans les projets d'établissement, voire dans les plans de pilotage, mais surtout dans les pratiques pédagogiques et éducatives ?

Une relecture de nos documents sous cet angle-là, et notamment de l'AG antérieure où nous avons mis en évidence trois actions phares de nos charismes propres, permettra de dire ensemble la façon de les inscrire dans nos projets.

Avec le renforcement souhaité du CA et le soutien de la cellule enseignement de l'ASSOEC, le moment est sans doute unique pour que nous puissions, ensemble, identifier les leviers qui nous permettront d'apporter notre pierre angulaire à l'édifice d'un enseignement personnalisé de qualité correspondant aux intuitions de nos fondateurs.

Editorial

« Eduquer, ce n'est pas remplir des vases mais c'est allumer des feux ».

Michel de Montaigne

A la question de savoir si nos écoles pourront (ou pas) s'appuyer sur le Pacte d'Excellence, Etienne Michel a répondu positivement en affirmant que les conditions de responsabilisation étaient inscrites dans ce pacte. Les trois derniers congrès de 1998, 2002 et 2012 ont permis à toutes les écoles du réseau de s'y préparer. Il insiste sur



Bonjour à tous et à toutes,

Je ne vais bien sûr pas faire ici un exposé sur le Pacte pour un enseignement d'Excellence : vous avez déjà tous eu l'occasion d'entendre un tel exposé.

Une question qui s'est souvent posée est de **savoir si ce Pacte sera un obstacle à l'avenir pour continuer à développer le projet propre de l'enseignement catholique**. La réponse que nous avons apportée est que ce Pacte pour l'enseignement d'excellence crée les conditions de responsabilisation à l'échelle des établissements mais à partir du projet pédagogique qui est le leur et dans le contexte organisationnel qui est le leur.

Ceci trouve sa place dans les Plans de pilotage des établissements, dispositifs dont chaque école va devoir se doter, pour essayer, compte-tenu de sa situation propre, de son projet pédagogique propre, de faire évoluer l'école le mieux possible sous l'angle de la qualité de l'enseignement et de l'équité. Il fallait bien sûr éviter que ces Plans de pilotage ne deviennent une fin en soi ! C'est un instrument pour faire autre chose ! Ne pas confondre la fin et les moyens...

Mais aujourd'hui je ne vais pas vous parler des moyens (Plans de pilotage, contractualisation avec l'autorité publique, etc.) **Ce dont je veux vous parler, c'est bien du projet culturel et éducatif de l'Enseignement catholique**, à partir de l'histoire des idées, des réflexions de l'enseignement catholique au travers des trois derniers congrès : 1998, 2002, 2012. Le document de référence, revu après chaque congrès, s'intitule –comme vous le savez– « Mission de l'Enseignement catholique ». De façon sélective, je vais pointer ce qui est le plus significatif pour penser cette question du projet éducatif et culturel de l'Enseignement catholique.

I.



En 1998, l'exposé de Paul Valadier¹ voulait répondre à cette question : « **Quelle est la pertinence de la foi et de la tradition chrétienne dans l'acte d'éduquer?** »

Il invite d'abord à répondre à ce qu'est l'acte d'éduquer. Avec cette évidence qu'**une école catholique, c'est d'abord une école !**

Deuxième élément de sa réponse : *« la réponse dépend, je le crois très profondément, du diagnostic que nous portons sur la situation culturelle actuelle de nos contemporains, du regard et de l'analyse que nous portons sur la société moderne. La raison fondamentale en est que c'est par rapport à cette situation culturelle, par rapport au sort qu'elle propose ou qu'elle impose à nos contemporains, qu'il faut bien évidemment situer l'acte d'éduquer. Car l'acte d'éduquer consiste à prendre l'homme, ou l'enfant, ou l'adolescent, là où il est, tel qu'il est, tel qu'il est structuré, ou déstructuré par la société dans laquelle il vit, mais le prendre pour le faire devenir à lui-même et donc pour l'aider non seulement à développer ses virtualités, mais pour l'aider à trouver sa place, sa juste place dans cette société-ci et non pas dans une autre. »*²

¹ Paul Valadier (né le 13 janvier 1933¹) est un prêtre jésuite et un philosophe français, spécialiste de Friedrich Nietzsche et de la philosophie politique. Il est docteur en théologie et en philosophie. https://fr.wikipedia.org/wiki/Paul_Valadier

² (Paul Valadier, Actes du Congrès de 1998, p.47)

Et « Cette option qui peut paraître évidente ne l'est pas. [Car] on peut refuser l'option selon laquelle le regard ou l'analyse que nous ferons concernant la pertinence de la foi dépendra de cette analyse culturelle. On pourrait, en effet, refuser cette option au profit de celle-ci: «Attention! Le monde de la foi et de la tradition chrétienne, est un monde qui est en lui-même institué comme une totalité suffisante; il a ses articulations propres et, d'une certaine façon, il n'a rien à recevoir de la société et de la culture. (2)

En 2012, Jean de Munck approfondit la réflexion autour de **grands traits de la culture contemporaine** :

- **Le tournant des années 60 et l'éclatement des cadres culturels**
- **La science a continué sa progression à un rythme intense et accéléré**
- **La fragmentation de la culture savante et médiatique**
- **La déconstruction met en question les académismes et les autorités culturelles**
- **L'envahissement par les forces du marché**

Et il pousse la réflexion plus loin, car dit-il, il y a non seulement la question de la culture contemporaine, mais **il faut aussi se poser la question des caractéristiques de la culture proprement scolaire** dans le contexte contemporain, marqué par le consumérisme, par l'individualisme etc.

Il va confronter ces traits dominants avec la culture scolaire :

- une célébration de l'avoir : « Là où le consumérisme célèbre la jouissance immédiate de l'avoir, l'école a pour vocation de former des personnalités capables de ressentir, de juger, d'agir avec les autres sans les instrumentaliser » ;
- L'effacement des traces de l'espace et du temps : « Là où le consumérisme efface le rapport au temps et à l'espace, l'école enseigne la position des savoirs dans le temps et l'espace des cultures humaines. Elle prend aussi le temps nécessaire aux apprentissages et à la concentration, là où la règle du marché est celle du zapping et de l'excitation permanente » ;
- La « dé-hiérarchisation » des contenus culturels : « Là où le consumérisme aplatit toute hiérarchie des contenus culturels, l'école hiérarchise les savoirs, tant par nécessité que par vocation. Lire, écrire, calculer, devenir un homme ou une femme capable de se tenir debout et de vivre avec autrui : voilà l'essentiel. »

Dès lors, la culture proprement scolaire n'apparaît-elle pas comme une contre-culture ?

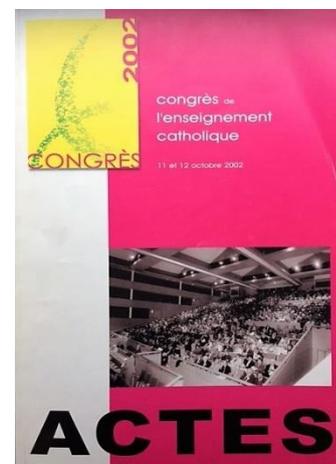
II.

Mais revenons au **Congrès de 2002**, et l'exposé mémorable de **Marcel Gauchet**³. « **Tensions et débats autour de l'éducation et de l'école chrétienne** ».

J'en reprendrai ceci :

« Le partage qui se dessine aujourd'hui se situe entre ceux qui sont attachés à l'humanisme et ceux qui consentent à la pente naturaliste de la culture contemporaine. La redécouverte que nous sommes amenés à faire, c'est celle de l'Homme comme être de « culture », ce qui l'oppose à « nature » ». Opposition dialectique.

L'Homme comme être de culture.



³ **Marcel Gauchet** est un philosophe et historien français né en 1946 à Poilley (Manche). Directeur d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales (Centre de recherches politiques Raymond Aron), il est rédacteur en chef de la revue *Le Débat* (Gallimard), l'une des principales revues intellectuelles françaises, qu'il a fondée avec Pierre Nora en 1980.

Comme définir la Culture ? Gauchet emprunte la définition à un auteur non-suspect de connivences avec les uns ou les autres, Antonio Gramsci in *Socialisme et Culture*⁴ 1916.

« Il faut cesser (...) de concevoir la culture comme un savoir encyclopédique (...). Une telle forme de culture est véritablement néfaste; (...) Elle sert à créer cette espèce d'intellectualisme poussif et incolore (...) ceci n'est pas de la culture, c'est de la pédanterie, ce n'est pas de l'intelligence, c'est de l'intellectualisme (...) « La culture est une chose bien différente. **Elle est organisation, discipline du véritable moi intérieur; elle est prise de possession de sa propre personnalité, elle est conquête d'une conscience supérieure** grâce à laquelle chacun réussit à comprendre sa propre valeur historique, sa propre fonction dans la vie, ses propres droits et ses propres devoirs... Mais tout ceci ne peut advenir par évolution spontanée, par actions et réactions indépendantes de notre volonté, comme il advient dans le règne animal ou dans le règne végétal où chaque individu se sélectionne et spécifie ses propres organes inconsciemment, conformément à l'ordre fatal des choses. **L'homme est surtout esprit, c'est-à-dire création historique, et non nature.** »

Et Gauchet poursuit : « Ce que désigne au propre la notion de « culture », c'est **ce travail de l'humanité sur elle-même** qui lui est indispensable pour s'élever à la hauteur de ce qu'elle est, qui ne lui est pas livré spontanément ».

- Dans cette perspective, « **les religions retrouvent droit de cité comme l'un des axes fondamentaux de la culture et des valeurs** » (...) « On ne saurait concevoir d'éducation complète sans une initiation aux systèmes du sens religieux. »

- Dès lors, poursuit Gauchet, il faut reconquérir deux dimensions indispensables pour rendre à l'enseignement toute sa signification humaniste : **l'antériorité des savoirs et le sens du gouvernement de soi au-delà de la spontanéité et de la nature.**

N.B. Ce concept de l'antériorité des savoirs agite les pédagogues depuis longtemps : faut-il amener chaque génération d'élèves à reconstruire les savoirs (constructivisme) ... ou au contraire privilégier une antériorité des savoirs (Transmission des savoirs). Pour Gauchet, l'affaire est assez claire... Pour ceux qui ont négocié le Pacte d'excellence, l'affaire est claire également...

Après chacun des deux congrès, le document de référence a été revu en ce sens (« Missions de l'Ecole chrétienne ».)

- « L'enseignement catholique veut **donner du sens à l'école et à l'école confessionnelle.** Il inscrit son action dans la logique du service public en s'ouvrant à tous ceux qui acceptent son projet, quelles que soient leurs convictions. Il s'oblige à adresser à la liberté des jeunes **une proposition de la foi**, à laquelle répondront ceux qui le veulent. Il respecte chacun dans ses convictions propres. Il veut tenir ensemble **ouverture à tous et enracinement dans la conviction chrétienne.** »

- « L'école catholique s'attache à la formation du **jugement critique** par une conscience libre et éclairée, à la faculté de discerner le vrai, le bon et le beau; elle éduque ainsi aux valeurs, qui sont tout à la fois humaines et chrétiennes, en les faisant connaître et **en aidant les jeunes à se construire une hiérarchie des valeurs.** »

- « En transmettant aux enfants et aux jeunes une part de l'héritage culturel, en leur permettant de se doter des savoirs et des savoir-faire utiles, en les aidant à poser des **choix éthiques**, à développer un **rapport personnel à l'art**, à faire l'expérience de **démarches spirituelles et religieuses** et en laissant interroger les uns par les autres, l'école catholique contribue à la construction de l'identité personnelle et à la capacité de **donner du sens à sa vie**, de manière adaptée aux différents âges des élèves. »



Donc, pour souligner l'essentiel : Ne pas renoncer à l'héritage culturel.

⁴ https://www.marxists.org/francais/gramsci/works/1916/01/gramsci_19160129.htm

III.

Au congrès de 2012, Jean De Munck⁵ « Un projet culturel pour l'école du XXI^e siècle ».

Il y a développé trois dimensions de l'émancipation par l'école : la formation et transmission de connaissances, l'apprentissage du rapport aux autres et la formation à la sensibilité esthétique.

En outre, il reprend comme Marcel Gauchet la place de **la religion comme composante fondamentale des cultures humaines.**

L'actualité récente me laisse penser que cette question devient essentielle pour l'enseignement catholique. Je fais référence au cours de philosophie non seulement dans l'enseignement officiel mais aussi dans l'enseignement catholique. Le référentiel pour l'éducation à la philosophie et la citoyenneté. Là où jusqu'en 2015, on envisageait cet enseignement grosso modo de la même façon dans l'enseignement officiel et l'enseignement catholique, il y a aujourd'hui une divergence d'approche. Nous avons quant à nous fait le choix, non de délier l'éducation philosophique d'une part et l'éducation religieuse d'autre part, mais de **garder le lien entre ces différentes intuitions.**

Une recommandation des parlementaires du conseil de l'Europe est intéressante : « Une bonne connaissance des religions, et ce, dans le sens de la tolérance, est indispensable à l'exercice de la citoyenneté démocratique. Une connaissance des religions fait partie intégrante de la connaissance de l'Histoire des Hommes et des civilisations. Elle est tout à fait différente de la croyance en une religion donnée et salvatrice... » En d'autres termes : **la religion comme culture d'abord à partager.**

Cette citation d'Olivier Roy illustre bien cette idée : « La crise des religions, visible à travers la poussée fondamentaliste, vient d'une disjonction croissante entre religion et culture(s). Le religieux demeure pour ainsi dire isolé, sorti des cultures traditionnelles où il est né, écarté des nouvelles cultures où il est censé s'intégrer. De cette schizophrénie naissent la plupart des phénomènes religieux déviants qu'on peut observer aujourd'hui »⁶.

Jean de Mung en 2012 ajoutait : « **L'initiation et la pratique du questionnement religieux supposent une démarche structurée et raisonnée** ». Le cours de religion est un cours comme un autre. « L'absence de culture religieuse est le vrai péril qui pèse sur la démocratie ».

L'ex-culturation du religieux, c'est un problème pour la religion, mais c'est aussi un problème pour la culture elle-même : **les fondements du vivre ensemble, dans notre société occidentale, se trouvent notamment dans la tradition chrétienne.**

Voilà pourquoi en 2012, nous avons ajouté au document de référence « Mission... » une phrase qui définit un tant soit peu ce que l'on entend par cours à caractère confessionnel :

« Les élèves du XXI^{ème} siècle ont le droit d'apprendre les sens des démarches religieuses non seulement du point de vue de l'observateur externe, qui refroidit et objective pour mieux expliquer, mais aussi du point de vue du participant engagé dans une quête de sens. »⁷

« Au centre de notre projet, se maintient donc **un objectif d'émancipation** constitutif à la fois de la tradition chrétienne et de la modernité culturelle, politique et économique. Cette émancipation requiert des capacités de jugement et d'action que,

⁵ Jean de Munck est sociologue et docteur en philosophie. Il est professeur de sociologie à l'UCL, chercheur, membre de comités de revues. Il a écrit de nombreux articles et livres dont "Les mutations du rapport à la norme" (De Boeck, 1997). Il est spécialisé dans les questions de société, du rapport humain aux normes, des institutions sociales,....(in Wikipedia)

⁶ Olivier Roy, « La sainte Ignorance. Le temps des religions sans culture », 2008

⁷ Congrès de l'enseignement catholique, LLN, octobre 2012

selon une tradition établie, nous pouvons sommairement classer **dans quatre registres : cognitif, pratique, esthétique et religieux.** »⁵

« **Une référence n'est vivante que si elle est mise en jeu et en pratique dans la vie réelle de l'école.** La référence chrétienne a prouvé, depuis deux millénaires, son pouvoir d'inspiration. Quatre orientations semblent cruciales : l'excellence des études, le primat de la personne, la rencontre de l'altérité, l'option pour les pauvres. »⁵

Ceci nous amène à mettre l'accent sur le rôle de l'enseignant :

« **L'enseignant est d'abord un passeur**, il initie l'élève, l'étudiant, l'accompagne dans son parcours vers l'âge adulte. Il assure ce rôle qui définit aussi la mission ultime de l'école : constituer une part du chemin d'initiation qui est aussi **chemin d'humanisation**; par l'intermédiaire d'une parole tenue par un autre, femme ou homme, permettre à l'être humain de se construire, de se tenir debout et puis d'assumer à son tour, de manière juste, et si possible de manière belle et bonne, sa condition d'homme ou de femme ».⁵

C'est une manière de paraphraser Erasme : « **On ne naît pas Homme mais on le devient dans un rapport avec autrui par l'intermédiaire de la culture et de ses symboles** ».⁸

Je vous remercie.

Questions adressées à Etienne Michel

1. *Transmission, avez-vous dit. Il y a dans la scolarité un cours qui incarne bien de la transmission, c'est le cours d'histoire. Sa présence en tant que tel dans la scolarité est aujourd'hui remise en question. On a déjà le cours d'Etude du milieu... Quelle est la position de l'enseignement catholique à ce sujet ?*

Dans le Pacte d'Excellence, on a distingué 7 grands domaines à l'intérieur desquels il y a plusieurs disciplines, dont les sciences humaines avec l'Histoire, la Géographie.

Dans le cadre du Pacte, les groupes de travail ont retenu **une approche proprement disciplinaire**. Il y a un groupe Histoire distinct du groupe de travail Géo. Etc. Ce que l'on dit aussi, c'est qu'il faut concevoir une approche interdisciplinaire mais en allant de la maîtrise des disciplines vers le développement d'approches interdisciplinaires de la même manière où on dit que l'on part des apprentissages simples pour aller vers des approches de plus en plus complexes...

Donc on est dans une approche disciplinaire à ce stade. On verra plus tard si et comment on envisage une approche interdisciplinaire.

J'en viens au cours d'Etude du milieu. Dans l'enseignement catholique, depuis belle lurette, on a au premier degré, un cours qui combine l'histoire et la géo. Ce cours a suscité depuis longtemps aussi un vif débat. Dans les autres réseaux d'enseignement, ils n'ont guère envie de se voir imposer ce qui est propre à l'enseignement catholique. Et un cours d'Etude du milieu à la puissance 10, certains, dont moi, n'en veulent pas, ce n'est pas notre projet non plus. Quelques militants pédagogiques y voient un projet d'interdisciplinarité essentiel. Ces débats ne sont pas clos, mais au moment où on se parle, nous sommes dans une approche

⁸ Erasme, exactement dans son traité d'éducation « De pueris instituendis », « Comment éduquer les enfants » paru en 1519 et traduit en français en 1537. Homme au sens générique: l'homme n'est pas comme un cheval ou un arbre, il doit tout apprendre, et surtout se former. Et cette formation il la reçoit de l'enseignement des livres, et de la culture : c'est le sens au pluriel du mot « humanité » : les humanités, c'est ce qui fait de vous un homme, un être humain. Tel est le point de départ de la Renaissance.

proprement disciplinaire. Dans un deuxième temps, on va voir quelles sont les modalités d'interdisciplinarité. Faut-il les promouvoir à l'échelle des référentiels, peut-être que oui ; à l'échelle des programmes par réseau d'enseignement, c'est sans doute une voie plus souhaitable.

2. *Vous avez rappelé la dialectique Nature et Culture, vous avez mis en relation Religion et Nature, vous avez terminé par « On observe le phénomène religieux et on s'engage aussi. ». Dans la place que vous occupez aujourd'hui et dans les débats qui animent l'enseignement en général et l'enseignement catholique, sur quoi attirez-vous notre attention par rapport à cette dialectique ? Et dans les contacts que vous avez avec d'autres, **qu'est-ce qui fait difficulté pour l'enseignement catholique aujourd'hui ?***

Si l'enseignement officiel a voulu faire évoluer son cours de philosophie, c'est évidemment sous la pression de la laïcité militante qui a voulu rejeter la référence religieuse hors de l'école, en tout cas hors de l'école officielle. Au moment où la laïcité militante est en passe de gagner son combat, c'est-à-dire de faire refluer la référence religieuse dans la sphère privée, fait irruption comme jamais dans l'espace public la question du rapport à la religion, du rapport au religieux... Plus aucun sociologue aujourd'hui ne croit à la théorie de la sécularisation.

Et donc même dans le monde laïc, certains se demandent : « Va-t-on y arriver » ? en refusant toute forme d'éducation religieuse au sein même de l'école ? Donc dans le monde laïc il y a aussi des débats et des questionnements. Qui l'emportera ? Les laïcs radicaux, militants de toujours, ou des laïcs plus éclairés à la manière d'Olivier Roy ? On sent aussi des évolutions chez les politiques ; Rudy Demotte a changé à cet égard, plus ouvert à une éducation à la religion au sein de l'école. Il a plaidé longtemps pour deux heures de philo sans référence religieuse, puis s'est demandé s'il ne fallait pas consolider le module d'éducation religieuse à l'intérieur du cours de philosophie et citoyenneté. Au moment de la rédaction du référentiel, les plus éclairés au sein du monde laïc ont été mis en minorité par les plus militants. Le débat n'est pas clos.

Il y a aussi les discussions sur l'organisation de l'enseignement. En gros, il a y deux grandes options :

D'une part les tenants de l'Etat comme opérateur unique, militants laïcs de toujours partisans d'une école « républicaine » à la française, et d'autre part ceux qui ont une conception actualisée du rôle de l'Etat, invitant l'autorité publique à distinguer son rôle de régulateur d'une part et d'opérateur d'autre part.

Jusqu'ici dans le Pacte d'excellence, tous les réseaux d'enseignement, tous les pouvoirs organisateurs reconnaissent l'Autorité de l'Etat en tant que régulateur, mais cela ne peut marcher que si le régulateur se trouve à égale distance de tous les réseaux d'enseignement. On ne peut pas imaginer que nos écoles soient amenées à établir des contrats d'objectifs avec l'autorité publique si cette autorité publique signe elle-même les contrats pour les écoles qu'elle organise... Dans le Pacte d'excellence, il est très clair que l'Etat a un rôle de régulateur. Mais pour quelques militants « historiques », cela ne passe pas facilement. Il y a ainsi divergence au PS entre la ligne « Marcourt » et la Présidence du Parti.

3. *Le tronc commun.*

3 A) Vous dites que « éduquer, c'est rejoindre chaque jeune là où il est » quand dans le Pacte, le tronc commun invite chaque élève à suivre la même formation, comment concilier les deux ?

L'idée du Tronc commun n'est pas d'amener les enfants à suivre au même pas. Le Tronc commun devra être assorti de dispositions organisationnelles visant à permettre une différenciation des apprentissages : Remédiation, consolidation et dépassement. Il y a aujourd'hui déjà beaucoup d'initiatives de remédiation organisées. On doit bien systématiser cela au premier degré du secondaire, mais aussi à l'école primaire, en y ajoutant les modules de consolidation et de dépassement. Il faudra organiser tout cela de façon convaincante.

3 B) *Quelle est la position du SEGEC sur ce Tronc commun et son **allongement à la troisième année** ? A-t-on évalué ce qui s'est fait comme tronc commun jusqu'ici et est-il vraiment impossible d'inclure les « nouveautés » prévues dans le cadre des deux années actuelles ? L'école du fondement qui dure 8 années, c'est déjà pas mal, non ?*

Première partie de la question, quelle est la position du Segec sur l'allongement ? Au début de la négociation sur le Pacte d'excellence, nous n'étions pas acquis à la thèse de l'allongement. Cela ne nous paraissait pas du tout prioritaire. Au fil des discussions, on s'est demandé quelle était la balance à faire des avantages et des inconvénients.

Pour faire bref :

-au rang des **avantages** a priori apparait, au moins sur le plan théorique, une possibilité pour l'ensemble des enfants d'acquérir **une meilleure maîtrise des apprentissages de base**. Cette maîtrise doit être un vecteur, en principe, d'une amélioration en termes d'égalité des chances. Cette amélioration des compétences de base est rendue **absolument nécessaire** face à l'évolution du marché du travail aujourd'hui. Nécessité de compétences plus larges et capacité de s'adapter et de se requalifier en cours de carrière. Et il n'y a plus aujourd'hui aucun métier où la maîtrise des compétences de base n'est pas requise. Ce qui était encore possible après la guerre ne l'est plus du tout aujourd'hui. Ce n'est pas pour rien que l'enseignement obligatoire a été porté jusque 18 ans.

- au rang des **inconvénients**, il y a en effet des arguments qui fonctionnent à rebours de l'idée du tronc commun. J'en citerai deux : la motivation et l'employabilité immédiate.

* **La perte de motivation des élèves dans l'enseignement secondaire sera l'élément le plus délicat, le plus difficile.** Beaucoup d'élèves seraient peut-être plus à l'aise dans des apprentissages plus concrets. Et donc retarder d'une année l'orientation vers des filières qualifiantes pourrait être contre-productif. Même si on veut développer un tronc commun polytechnique, qui reste à définir, je ne suis pas sûr que l'on réponde ainsi à l'objection posée.

* **l'employabilité immédiate, c'est-à-dire apprendre un métier et être directement employable sur le marché du travail.** Donc en réduisant d'une année la période d'apprentissage de ce métier, la qualification proprement technique et professionnelle, on ne va pas améliorer le niveau de maîtrise technique des élèves à la sortie du secondaire.

3 C) *8 années pour acquérir les compétences de base, n'est-ce pas suffisant ? Car ce que vous dites de l'employabilité immédiate est vrai aussi pour l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la préparation des études supérieures. On nous dit aujourd'hui, il faut 9 années, puis on dira qu'il en faut 10 ! En Finlande certes... Mais dans d'autres pays (Espagne, par exemple), il y a un tronc commun jusque 16 ans. Sans résultats meilleurs. Une ou deux années de plus ne signifient pas pour autant que l'enseignement sera meilleur. . C'est le contenu et sa gestion qui feront la différence...*

Ma philosophie à cet égard, sous la balance des avantages et des inconvénients, est de dire : **Ni excès d'honneur, ni excès d'indignité !** Je ne suis pas convaincu en effet qu'avec une année de plus, tout va s'arranger de facto. Certains investissent le tronc commun de vertu dont il n'a pas à être investi. Il y a sans doute moyen d'en tirer quelque chose de bien, mais on ne va pas régler tous les problèmes de l'enseignement avec le tronc commun. Les mêmes qui ânonnent Tronc-commun-tronc-commun-tronc-commun ânonnaient hier bassin-scolaire-bassin-scolaire-bassin-scolaire... Et avant-hier, décret-inscription-décret-inscription-décret-inscription... Je ne suis pas aveugle, je le vois bien... Mais il y a des arguments pour le faire.

Ce que l'on voit dans les avantages, c'est d'abord une conception idéologique partagée : égalité des chances, tout le monde est d'accord, mais ne peut-on pas amener à l'égalité des chances dans le cadre dans lequel on travaille aujourd'hui ? Est-on obligé d'exploser le cadre pour y arriver ?

Je ne suis pas d'accord avec l'expression « exploser le cadre ». Une année de plus au TC, ce n'est pas exploser le cadre. Par rapport au Décret Missions, c'est plutôt actualiser le cadre. C'est vrai qu'il n'y aura plus au premier degré de filières d'enseignement différencié, ce qui impose une autre modalité de traitement de la différence, des différences, avec une année de plus, avec **les modalités de remédiation, consolidation, dépassement**. Plutôt que de traiter ces questions dans deux filières différentes, il faudra les traiter à l'intérieur d'une seule voie organisationnelle, le TC.

Des moyens ont été prévus dans le Pacte d'excellence, - sans entrer dans des détails techniques - notamment parce qu'on réduit d'un an la suite, et donc surtout une réduction des options offertes à partir de la 4^{ème}. Les économies réalisées là peuvent être utilisées pour la nouvelle organisation.

3 D) Pour ce qui est des modalités remédiation, consolidation, dépassement, aurons-nous les « maîtres » formés pour cela ? Qu'en est-il de la formation à venir, en sachant que les élèves d'aujourd'hui ne sont pas ceux de demain.

C'est là une question essentielle. La formation des enseignants se pose à l'évidence : si l'on veut construire une formation artistique, polytechnique, numérique, etc. toutes ces compétences ne sont pas aujourd'hui disponibles en suffisance. Pour l'enseignement secondaire on a un peu de temps, mais, dès 2020, le problème se pose en primaire.

Surtout, pour produire l'ensemble des enseignants formés dont on aura besoin, il ne faut pas trop compter sur la formation initiale, qui ne joue que pour une nouvelle cohorte d'enseignants. Il faut donc compter sur la **formation continuée des enseignants** en place. (Il faut au moins 20 ans pour un renouvellement de la moitié des enseignants !)

4. Au niveau des apprentissages de base, tente-t-on un peu de sortir du contexte disciplinaire ? Par exemple, le français, s'apprend aussi bien dans un cours de sciences ou de math. ou de techno... C'est là qu'on l'utilise, et pour des jeunes qui sont plus manuels, on peut leur donner 10 heures de français, ça n'ira pas... mais aidés au travers de leur investissement plus technique, ils vont apprendre le français comme ils vont apprendre les maths., parfois de manière extraordinaire, par la pratique et non par la théorie. Quelque chose est-il prévu, réfléchi à cet égard ?

Oui, on a redit dans le pacte d'excellence (ce qui se trouve déjà dans le décret-missions) que l'apprentissage du français doit être développé de façon systématique dans toutes les branches de l'enseignement.

Par ailleurs, sur la façon de gérer l'interdisciplinarité, on partira d'ancrages disciplinaires ; on dira dans les référentiels quels objets d'apprentissage interdisciplinaire doivent être développés. Dans le cadre des programmes, on devra le faire aussi mais essayons de le faire avec discernement. Sans tout mêler et sans une complexité telle que l'élève ne s'en sorte pas ; une des grandes difficultés de la pédagogie des compétences, c'est ce que l'on a appelé le paradigme de la situation-problème, dont la complexité excessive ne permettait pas

aux élèves de s'en sortir... Attention de ne pas partir avec le paradigme de la complexité, de situations-problèmes, pour tenter d'atteindre l'interdisciplinarité, ce serait à nouveau un piège pour les élèves.

5. Une question qui dépasse un peu le propos d'aujourd'hui. *Pensez-vous qu'un éventuel changement de majorité en 2019 pourrait avoir un impact sur le travail du Pacte d'excellence ?*

... Excellente question... Nous sommes en pleine crise politique... La grande question du moment est de savoir ce que doit devenir le réseau de la FWB et quel doit être le rôle de l'autorité publique, régulateur et opérateur, régulateur seul. Si l'on veut une distinction entre régulateur et opérateur, il faut prévoir une personnalité juridique distincte pour le réseau officiel... Pour ce faire, il faut une majorité des deux tiers, ce dont ne dispose pas le gouvernement actuel. Le gouvernement PS-CDH aurait dû anticiper ce fait et prendre son bâton de pèlerin auprès du MR pour voir si celui-ci était prêt à faire l'apport de voix nécessaires. Nous sommes maintenant le nez sur les élections, le MR n'apportera pas son soutien maintenant pour cette réforme-là. Donc votre question est pertinente puisqu'il faudra la majorité des deux tiers pour exécuter le Pacte d'excellence dans son intégralité. Ce n'est pas acquis.

6. *Face à ces changements en perspective, vous avez prévu d'accompagner les directions et les enseignants pour gérer les difficultés prévisibles. Le SeGEC a-t-il prévu quelque chose pour accompagner les PO qui, in fine, sont toujours les responsables ?*

D'abord sous l'angle des objectifs. Ce n'est pas l'autorité publique qui va dire à chaque école « voici les objectifs à atteindre ». C'est **chaque école** qui va faire **une analyse de sa propre situation** : on va faire en sorte que chaque école soit en mesure d'analyser sa propre situation du point de vue de ses résultats en termes de maîtrise des apprentissages et des méthodes mises en œuvre pour atteindre ses objectifs. C'est à partir de sa propre situation que **l'école va se fixer des objectifs**. L'autorité publique viendra vérifier si les objectifs choisis s'inscrivent suffisamment dans les objectifs généraux du système éducatif. **C'est fondamental, car c'est ceci qui permet d'éviter la standardisation du système éducatif.**

Pour ce qui est de l'accompagnement des PO, les fédérations de PO sont confirmées dans leur mission d'accompagnement des écoles. Accompagnement pédagogique des équipes d'enseignants et des directions (par exemple pour le plan de pilotage des écoles). Nous avons plaidé pour qu'une part des moyens soit consacrée à l'accompagnement des pouvoirs organisateurs. Ceci n'est pas fait, on verra quelle réponse sera donnée. Nos homologues des PO communaux, qui ont les mêmes responsabilités, sont aussi demandeurs. Le projet existe, déjà exprimé en négociations mais cela reste à conclure...

Remerciements du président de l'ASSOEC et de l'assemblée à Monsieur Etienne Michel.

Débats - Perspectives

Le Plan d'établissement, une chance pour actualiser les intuitions fondatrices de nos institutions ?

Le redoublement, non si possible, mais quoi d'autre ? Comment s'informer, se former et mettre en œuvre le triptyque « Remédiation, consolidation, dépassement » de façon efficace et durable ?

Le tronc commun, jusqu'où ? Et pourquoi ?

Le dialogue interreligieux

La fusion des réseaux et la confusion des raisons

Pénurie d'enseignants, pénurie de directeurs ...



<https://thepopevideo.org/fr.html>



Prière pour notre terre (Pape François, « Laudato Si »)

Dieu Tout-Puissant
qui es présent dans tout l'univers
et dans la plus petite de tes créatures,
Toi qui entoures de ta tendresse tout ce qui existe,
répands sur nous la force de ton amour pour que
nous protégeons la vie et la beauté.
Inonde-nous de paix, pour que nous vivions
comme frères et sœurs
sans causer de dommages à personne.
Ô Dieu des pauvres,
aide-nous à secourir les abandonnés
et les oubliés de cette terre
qui valent tant à tes yeux.
Guéris nos vies,
pour que nous soyons des protecteurs du monde
et non des prédateurs,
pour que nous semions la beauté
et non la pollution ni la destruction.
Touche les cœurs
de ceux qui cherchent seulement des profits
aux dépens de la terre et des pauvres.
Apprends-nous à découvrir
la valeur de chaque chose,
à contempler, émerveillés,
à reconnaître que nous sommes profondément unis
à toutes les créatures
sur notre chemin vers ta lumière infinie.
Merci parce que tu es avec nous tous les jours.
Soutiens-nous, nous t'en prions,
dans notre lutte pour la justice, l'amour et la paix.

Pape François, in Laudato Si'